FICHE SIGNALÉTIQUE DE PRODUIT

SECTION I – IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE ET DU PRODUIT

Nom du Produit: BIO Solutions 230
Code du Produit:
Emploi du produit : Bloc urinoirs nettoyants désodorisant

Manufacturier / Fournisseur: Enviro-Solutions Limited
Adresse: 2060 Fisher Drive,
Peterborough, ON K9J 8N4
Téléphone: (705) 745-3070

SANTÉ	2	0 – Insignifiant
INFLAMMABILITÉ	0	1 – Léger
RÉACTIVITÉ	0	2 – Modéré
PROTECTION PERSONNELLE	B	3 – Haut 4 – Extrême

Téléphone d'Urgence: CANUTEC (613) 996-6666

SECTION II – INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	CAS#	Pd%	ACGIH-TLV	LD_{50}	LC_{50}
Sulfate de sodium	7757-82-6	30-60	Pas applicable	>5.989 mg/kg (Orale, Souris)	ND
Sel d'acide gras de sodium	85408-69-1	10-30	Pas applicable	>3,000 mg/kg (Orale, Rat)	ND
Cocamide MEA	6814-00-1	3-7	Pas applicable	12,400 µL/kg (Orale, Rat)	ND
Parfum	Mélange	3-7	Pas applicable	ND	ND
Culture bactérienne	Mélange	0.5-1.5	Pas applicable	ND	ND

SECTION III – IDENTIFICATION DES DANGERS

Voie d'exposition: Yeux, contact dermique, inhalation, ingestion.
Effets de l'exposition aiguë:
Contact des yeux: Peut causer une irritation.
Contact dermique: Peut causer une irritation. Peut causer une dermatite.
Ingestion: Irritation du système gastro-intestinal et peut avoir comme conséquence la nausée et la diarrhée
Effets de l'exposition chronique: Voir Section 11.

SECTION IV – PREMIER SOINS

Contact des yeux: Rincer immédiatement avec de l'eau pendant 15 minutes. Enlever les verres de contact, si présent, après les 5 premières minutes, et continuer le rinçage de l'œil. Appeler un médecin si l'irritation persiste.
Contact dermique: Rincer immédiatement avec de l'eau pendant 15 minutes. Appeler un médecin s'il y a irritation.
Inhalation: Placer la victime à l'air frais et la faire respirer profondément et lentement. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Appeler un médecin si l'irritation persiste.
Ingestion: Ne pas tenter de faire vomir. NE RIEN faire ingérer à une personne inconsciente, perd rapidement la conscience, ou convulsionne.Rincer la bouche à grande eau puis boire un verre d'eau. Appeler un médecin si les symptômes persistent.

PRÉVENTION ET MESURES CONTRE LE FEU

Inflammabilité: Ininflammable. **Point d'éclair:** (°C, PMCC): Aucun
LIE: Pas applicable **UIE:** Pas applicable
Température d'auto-allumage: Aucun
Produit de combustion dangereux: Oxydes de carbone et d'azote.
Moyens d'extinction: Agents chimiques secs, dioxyde de carbone et mousse d'alcool.
Dangers d'incendies particuliers: Les pompiers devraient porter un équipement de protection adéquat et un appareil de respiration portatif équipé d'un masque couvre-visage à pression.
Données sur l'explosibilité - sensibilité aux chocs: Aucun.
Données sur l'explosibilité - sensibilité aux décharges électrostatiques: Aucun.

SECTION VI – MESURES EN CAS D'ACCIDENT

Précautions individuelles: Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

Précautions environnementales: Éviter la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact environnementales avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Mesures en cas de fuites et déversements: Absorber le déversement avec un matériel sec et inerte et placer le tout dans un contenant approprié pour l'élimination des déchets. Si nécessaire, neutraliser le résidu avec une solution d'acide acétique diluée.

SECTION VII – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Conditionnes d'entreposage: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Entreposé dans un secteur frais, sec, bien ventilé, à partir des matériaux incompatibles. Éviter les températures extrêmes. Ne pas entreposer en dessous de 5ºC ou à plus de 30ºC.

SECTION VIII – CONTROLE ET PROTECTION PERSONNELLE A L'EXPOSITION

Gants: Utiliser des gants de protection en caoutchouc, vinyle ou latex.
Protection des yeux: Utiliser des lunettes de protection.
Protection des voies respiratoires: Non requis si une bonne ventilation est maintenue.
Autre pièce de protection: D'après les exigences de l'employeur.
Installations techniques: Ventilation générale normalement adéquate.

SECTION IX – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence et odeur: Bleu foncé; Citron. **État physique:** Solide
Point d'ébullition (°C): NE **Point de congélation (°C):** NE **% Volatile (Pd %):** NE
Densité spécifique (Eau=1): Non applicable. **pH (tel que fourni):** Non applicable.
Taux d'évaporation (Eau=1): NE **Viscosité:** Pas applicable.
Coefficient de répartition eau/ huile: NE **Solubilité dans l'eau (20°C):** Soluble.
Pression de vapeur: NE **Densité de vapeur (Air=1):** NE **Odeur (Seuil en ppm):** NE

SECTION X – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions d'instabilité chimique: Stable
Matériaux incompatibles: Aucun.
Conditions de réactivité: ND
Produits de décomposition: Oxydes de carbone et d'azote.

SECTION XI – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

LD_{50}: Non établi pour ce produit. **LC_{50}:** Non établi pour ce produit.
Ce produit peut provoquer une irritation aux yeux et à la peau. L'exposition prolongée ou répétée peut causer une dermatite.
Les conditions aggravées par l'exposition: Aucun connu.
Sensibilisation au produit: Aucun connu.
Cancérogénicité: Aucun ingrédient sur les listes de l'IARC ou le NTP. Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Tératogénicité, mutagénicité, effets reproductifs: ND.
Nom des produits toxicologiquement synergiques: ND.

SECTION XII – INFORMATION ECOLOGIQUE

Biodégradabilité: Non établi pour ce produit.
Toxicité Aiguë Aquatique: Non établi pour ce produit.

SECTION XIII – PROCÉDURES D'ÉLIMINATION

Procéder à l'élimination des déchets selon les règlements fédéraux, provinciaux/état et municipaux.

SECTION XIV - TRANSPORT

Renseignements spéciaux en matière d'expédition: ND.
Classification TMD: Non réglementé.
Classification DDT: Non réglementé.

SECTION XV – INFORMATION LÉGALE

Règlementation sur la santé et la sécurité au travail:
Classification SIMDUT: Non réglementé.
OSHA & SIMDUT: Fiche préparée d'après les standards de dangers communiqués (CFR29 1910.1200 et la loi canadienne du SIMDUT (règlement des produits contrôlés sous la loi des produits dangereux).
Listes de produits chimiques régissant la protection de l'environnement:
CERCLA - Section 102 (Quantité mesurable) 40 CFR 302 - Aucun ingrédient n'est mentionné.
RCRA 40CFR 261 (SOUS-PARAGRAPHE D): Aucun ingrédient n'est mentionné.
SARA - Section 311 (Quantité mesurable) 40 CFR 116 - Aucun ingrédient n'est mentionné.
SARA - Section 312 (Liste des polluants dangereux pour l'air) 40 CFR 63 (sous paragraphe C) Aucun ingrédient n'est mentionné.
SARA - Section 313 (Produits chimiques toxiques) 40 CFR 372 - Aucun ingrédient n'est mentionné.
Inventaire des polluants reconnus nationalement au Canada. - Aucun ingrédient n'est mentionné.
Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) - Tous les ingrédients sont mentionnés sur la liste des substances chimiques pouvant être utilisés.
Liste des substances d'usage domestique au Canada (DSL) -Tous les ingrédients sont enregistrés sur la liste DSL.

SECTION XVI – AUTRES INFORMATIONS

Date: le 6 août 2009
Préparé par: Technical Services Group **Téléphone**: (705) 745-3070

ND = Non Disponible NE = Non Établi

Désistement.
Les informations sur cette fiche ont été obtenues de sources considérées techniquement exactes et fiables. Bien que tous les efforts ont été faits afin de dévoiler pleinement tous dangers possible du produit, dans certains cas, les données ne sont pas disponibles et il en est fait mention. Puisque les conditions d'utilisation du produit sont hors du contrôle du fournisseur, il est acquis que les utilisateurs du produit ont été adéquatement entraînés selon les données obligatoires du SIMDUT. Aucune garantie, explicite ou implicite n'est donnée, et le fournisseur ne sera pas responsable d'aucunes pertes, blessures ou dommages résultant de l'utilisation du produit et /ou des informations mentionnées sur cette fiche. Si l'utilisateur désire des informations de sources indépendantes sur les ingrédients de ce produit ou pour toutes autres substances nous recommandons d'appeler le Centre Canadien pour la santé et la sécurité au Travail. (CCOHS) à Hamilton, Ontario. (905-572-4400) ou la CSST à Montréal, Québec, (1-514-873-3990).